



# CONTRAT DE LOCATION – NOM DE LA SALLE (Adresse)

Envoyé en préfecture le 03/02/2026  
Reçu en préfecture le 03/02/2026  
Publié le  
ID : 038-213802390-20260129-DEL2026\_008-DE



Madame La Maire Valérie ZULIAN, agissant au nom de la commune de Moirans, en vertu de la délibération du Conseil Municipal n° ..... en date du ....., et

Et Preneur (raison sociale) :  
Nom-prénom :  
Adresse (siège social) :  
En qualité de :  
Dates et horaires de location :  
Nature de la réservation :

	Tarifs	Quantité	Total
Nom de la salle			
		<b>MONTANT A REGLER :</b>	
Caution		1	
Caution "entretien"		1	
Caution "badge/clés"		1	

**IMPORTANT**

- Vous devez retourner au Pôle Animation de la Vie Locale, ce contrat de location signé dès réception, accompagné des pièces suivantes :
  - Une attestation d'assurance de responsabilité civile précisant le lieu, la date ainsi que les horaires de mise à disposition ;
  - L'ensemble des chèques de caution.
- En parallèle un avis de paiement (titre exécutoire) vous sera adressé par le Service de Gestion Comptable de Voiron, vous indiquant les modalités de paiements.
  - Seuls les chèques de caution seront collectés par le Pôle Animation de la Vie Locale.
  - Le règlement de la location devra être effectué auprès du Service de Gestion Comptable de Voiron (67, boulevard Denfert Rochereau)
  - En l'absence de l'intégralité du règlement de location, des chèques de caution et des documents demandés, aucune location ni accès à la salle ou à l'équipement ne pourra être accordée.

Pour procéder à :

- la remise des clés ;
- l'état des lieux entrant et sortant ;
- recevoir les consignes de sécurité et de fonctionnement.

➔ Contactez : **06 17 24 59 45**  
10 jours avant votre manifestation  
(du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30)

**UNE CARTE MAGNETIQUE DEVRA ETRE RETIREE AUPRES DU POLE ANIMATION DE LA VIE LOCALE**  
Mairie Annexe - Ancienne demeure des Frères Paris - 111, rue de la République  
de 8h30- 12h et de 13h30 - 17h du lundi au vendredi

► Le personnel d'astreinte intervient à la demande des utilisateurs :  
**POUR TOUT PROBLEME TECHNIQUE SUSCEPTIBLE DE NUIRE A LA SECURITE DES PERSONNES ET DES BATIMENTS - Numéro de téléphone à contacter : 04 76 35 77 46**

(Nom – prénom – qualité)

Fait à Moirans, le  
Nom - Prénom  
Qualité

Reconnais avoir pris connaissance du Règlement Intérieur  
Signature précédée de la mention "lu et approuvé"